Carrefour « Schuman – Cours du Parc – Rue Chevreul »
(relance du dossier en cours ouvert en 2019)

CONSTAT :

- Au croisement de la rue Chevreul et du Cours du Parc, la signalisation horizontale est partielle : elle n'existe que pour le croisement des véhicules venant de la rue Chevreul ou du boulevard Schuman et tournant à gauche.
- Croisement anarchique des voitures à ce croisement venant du Cours du Parc et tournant à gauche:
  - En l'absence de marquage au sol, certaines voitures se croisent par la droite, d'autres par la gauche
  - Quand plusieurs voitures se croisent par la droite, inévitablement elles se gênent pour tourner à gauche, d'où le comportement des automobilites qui croisent par la gauche.

RISQUE(S) / PROBLEMATIQUE(S) RELEVES :

- Risque effectif d'accident de voitures

- Risque élevé pour les piétons de voitures qui traversent le boulevard Schuman ou la rue Chevreul En effet, une voiture venant du Rond-Point Edmond Michelet (ou du Parc) et tournant à gauche pour rejoindre le boulevard Schuman (ou la rue Chevreul), doit en principe croiser la voiture venant d'en face par la droite. De ce fait, elle découvre le piéton qui traverse au dernier moment et risque de le renverser.

<u>NOTRE (NOS) SUGGESTION(S) :</u>

- **Modifier le marquage au sol pour adopter le marquage au sol qui a été effectué en juin 2022 sur le croisement boulevard François Pompon/ boulevard des Clomiers/avenue Victor Hugo**

Marquage au sol AVANT juin 2022 :

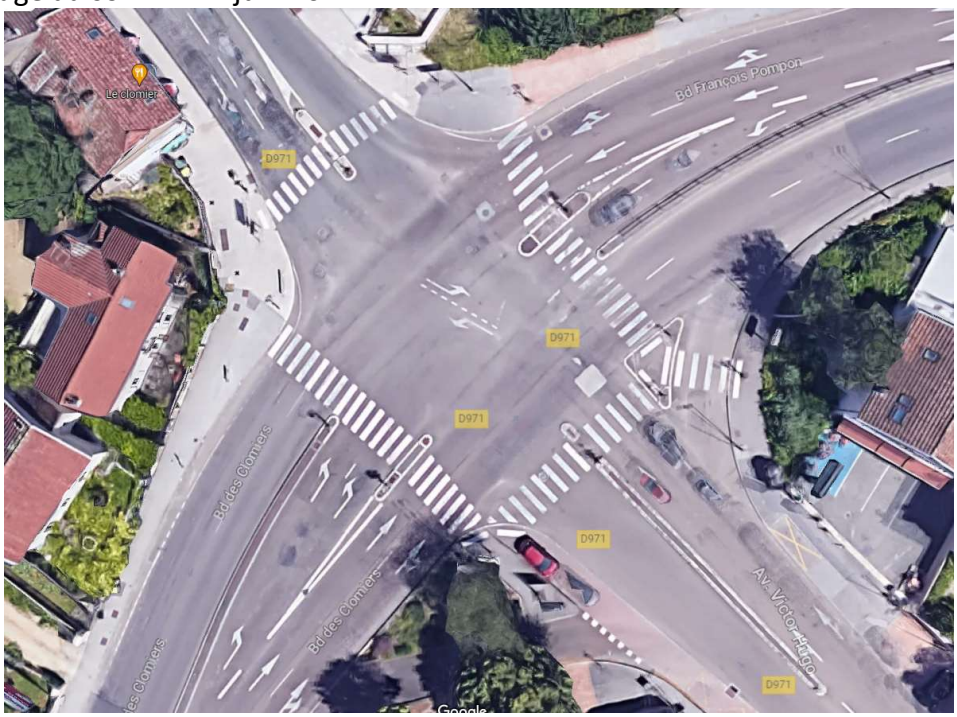

Marquage au sol APRES juin 2022 :

***